

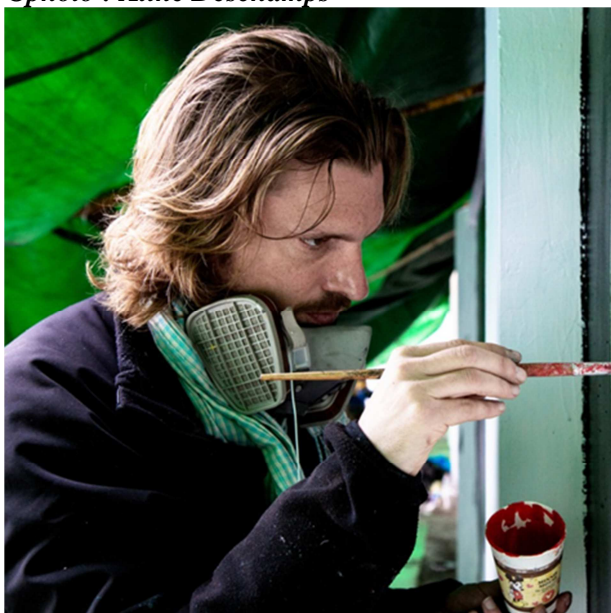


af Alliance Française
Paris Ile de France

ART URBAIN
@ALLIANCE FRANÇAISE
PARIS 101 BD RASPAIL, PARIS 6^{ème}
1 - 25 mars

Bio de l'artiste

©photo : Aline Deschamps



SETH

Né à Paris, en 1972, Julien Malland commence à peindre sur les murs du XX^{ème} arrondissement sous le nom de SETH au milieu des années 90.

La réalisation de personnages est sa spécialité et ses voyages (2003) à travers le monde, la découverte des coutumes et les contacts avec les artistes urbains locaux lui ouvrent d'autres perspectives et font évoluer son style.

Il commence dès lors à représenter des personnages simples, souvent enfantins, connectés d'une façon ou d'une autre aux environnements chaotiques dans lesquels ils sont peints.

Témoin des conséquences de la globalisation, il célèbre dans ces créations les traditions et crée ainsi une hybridité culturelle entre technique d'expression moderne et représentation traditionnelle.

Qu'il s'agisse de collaboration avec des artistes urbains locaux ou qu'il apprenne des techniques traditionnelles auprès d'artisans, son approche a pour but de susciter un dialogue artistique.

SETH est également présentateur, auteur et réalisateur de documentaires, de la série «Les nouveaux explorateurs» diffusé en France sur Canal+. Il a également retracé ses deux dernières années de voyages dans un livre, Extramuros.

Son style unique et la poésie qui se dégage de ses œuvres en ont fait un véritable "ambassadeur" de la langue et la culture françaises sur tous les continents. Il est actuellement l'un des street artistes français les plus reconnus au niveau international (dans le top 10 annuel à plusieurs reprises). Les fresques de SETH ravissent tous les publics du monde... Jusqu'en Chine, en Nouvelle-Zélande ou encore à Tahiti lors du festival international du graffiti.

Rendez-vous avec SETH à l'Alliance Française de Paris le 1^{er} mars à partir de 11h00.
(Performance ouverte au public)



Contact presse : Céline Bertin / cbertin@alliancefr.org / +33 (0) 1 42 84 90 17